

APS ASD

Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile

◆ Objectifs :

Contribuer à la suppression ou à la réduction des risques professionnels auxquels il est exposé. Être acteur de la prévention des risques liés à son métier. Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

◆ Programme :

- Situer son rôle d'acteur de la prévention sur son lieu de travail et le cadre juridique de son intervention
- Identifier les situations dangereuses liées à ses activités professionnelles
- Repérer les situations à risques liés à l'activité physique
- Fonctionnement du corps humain
- Agir et réagir lors d'une exposition à une situation dangereuse
- Informer la personne aidée ou la famille des situations repérées
- Alerter la hiérarchie, faire alerter ou alerter les secours
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes
- Maîtriser les techniques de base de manutention des personnes
- Examiner la (les) victime(s)
- Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée



◆ Evaluation :

Le certificat d'Acteur Prévention Secours, valable 24 mois, sera délivré au candidat qui a satisfait aux exigences des épreuves certificatives prévu par l'INRS. Le recyclage doit être fait tous les 24 mois et dure 7 heures.

Prérequis

Aucun

Durée

21h
(2j + 1j)

Intervenant(s)

1 Formateur APS ASD

Effectif

De 4 à 10
participants

